

Bonjour

Je suis agriculteur et irrigant sur la commune de Bernay Neuvy en champagne avec une soixantaine d'hectares irrigables, pour cultiver du blé, du maïs, de l'orge, des pois de printemps et de la féverole de printemps. Cet assolement a été choisi pour répondre aux besoins alimentaires de notre élevage, en effet nous transformons nos différentes céréales produites sur l'exploitation en aliments pour nourrir un atelier porcin naisseur engraisseur. Sans cette irrigation, nous n'avons aucune sécurité alimentaire lors de sécheresse, c'est pour cela qu'il est indispensable de pouvoir continuer à irriguer nos cultures. Sinon qui apportera la nourriture nécessaire à la population ?!

Qui d'autre serait mieux placé que la Chambre d'Agriculture pour s'occuper de l'irrigation des agriculteurs ? J'émetts donc un avis favorable à ce que la Chambre d'Agriculture devienne l'Organisme Unique de Gestion Collective du bassin versant Sarthe-Aval. Un lien avec la Chambre et ses multiples services ont créé une proximité sur le terrain qui est inévitable. Nous travaillons sur beaucoup de sujets, notamment la gestion de l'eau en période d'étiage depuis des années.

Merci